



COMMANDE DE RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES TEMPORAIRES POUR EXPOSITIONS, SHOWS, STANDS ET CHANTIERS



Les raccordements ne sont plus installés que selon les indications de ce formulaire!

Avant l'utilisation (mise en service) de l'installation électrique, il faut remettre à ESB une copie du rapport de sécurité. Sans le rapport confirmant la sécurité de l'installation, celle-ci n'est pas mise en service.

▼ À remplir par le requérant ▼

INDICATIONS GÉNÉRALES

PARTENAIRE COMMERCIAL

ADRESSE DE FACTURATION

identique à celle du part. commercial

Entreprise: _____ Entreprise: _____
Prénom / Nom: _____ Prénom / Nom: _____
Rue / N°: _____ Rue / N°: _____
NPA / Lieu: _____ NPA / Lieu: _____

DONNÉES POUR LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Nom / N° de tél. portable de la personne de contact: _____

Emplacement provisoire: _____

Tension: 230V 400V Puissance raccordée: _____ kW Fusible (A): _____

Raccordement
enfichable: oui non

Type de fiche: Type 13 / 230V Type 15 / 400V Type J15 / 34 Autres: type _____
 CEE 32A CEE 63A CEE 125A

Compteur privé: oui non

Date du raccordement: _____ Heure: _____

Date du démontage: _____ Heure: _____

Lieu, date: _____ Signature & timbre d'entreprise: _____

▼ À remplir par les responsables d'Energie Service Biel/Bienne ▼

PRISE DU MATÉRIEL

Mandat N°: _____ Etat du compteur h: _____

Compteur N°: _____ Type de compteur: _____ Etat du compteur b: _____

Remise d'accessoires: _____ _____ _____

Date & signature: _____

REMISE DU MATÉRIEL

Durée de prélèvement du courant: _____ jours Etat du compteur h: _____

Facteur: _____ Etat du compteur b: _____

Prélèvement: _____ kWh

Retour d'accessoires: _____ _____ _____

Date & signature: _____

Energie Service Biel/Bienne

Gottstattstrasse 4, Rue de Gottstatt, Postfach / CP 4263, 2500 Biel/Bienne 4, Tel. 032 326 17 11, Fax 032 326 17 90, www.esb.ch



INFORMATIONS POUR LA COMMANDE DE RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES TEMPORAIRES



pour des expositions, shows, stands et chantiers

Commande

Les commandes de raccordements électriques temporaires doivent être transmises à ESB au moyen du formulaire ad hoc dûment rempli, par courrier postal à notre adresse, par télécopie au 032 326 17 90 ou par courriel à electr.prov@esb.ch.

Veillez en outre observer les points suivants:

- Chantiers: Pour l'installation, veuillez vous adresser à votre installateur-électricien. Avant le montage d'un compteur et la mise en service du raccordement, un avis d'installation rédigé par un installateur-électricien agréé doit parvenir à ESB.
- Expositions, shows et stands: Avant la mise en service d'un raccordement, un rapport de sécurité portant sur l'installation électrique à raccorder doit parvenir à ESB.

Autorisation

Les raccordements électriques temporaires sont soumis à une autorisation d'ESB. La consommation doit être enregistrée au moyen d'un compteur sur demande d'ESB, mais peut également faire l'objet d'une facturation forfaitaire pour un raccordement d'un à trois jours. Nous vous donnons volontiers par téléphone des renseignements sur les prix actuels.

Facturation

Une facture est adressée au requérant de l'installation électrique pour toute la durée du prélèvement. Les modifications ultérieures des données contractuelles sont également facturées. Les frais de montage et de raccordement pour les expositions, shows et stands sont décomptés directement après le démontage. Dans le cas des chantiers, le montage est décompté immédiatement et le prélèvement chaque trimestre.

Lecture

ESB se charge de la lecture des états des compteurs.

Devoir de diligence

Les installations doivent être traitées avec soin. Les composants défectueux seront facturés.

Fin de la consommation temporaire

Le prélèvement doit être résilié par son bénéficiaire dans un délai de deux jours ouvrables au moins. L'avis de résiliation se donne par écrit ou par téléphone. Le bénéficiaire répond du paiement de l'énergie consommée et de toute autre redevance jusqu'à la date où la résiliation devient effective.

Le «Règlement de la fourniture d'énergie électrique» (RDCo 742.1) de la Ville de Biel est déterminant pour tout raccordement.